ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychologues scolaires

Question écrite n° 55363

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'accès au diplôme d'État de psychologues scolaires dont la complexité réduit le nombre des candidats qui se trouve très insuffisant par rapport aux besoins. Il lui demande s'il ne juge pas opportun d'assouplir les modalités de recrutement de titulaires de ce diplôme, dans l'intérêt des élèves et de leurs familles.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55363
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 468